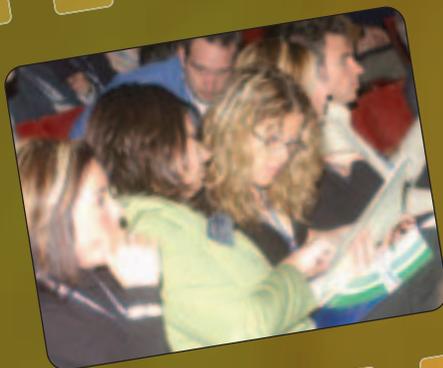


LE LOISIR *d'agir ensemble*



Conseil  
québécois  
du  
**LOISIR**



Rapport Annuel  
2005-2006

*Le Conseil québécois du loisir  
remercie le Gouvernement du Québec  
pour la reconnaissance et le soutien financier  
qui lui est accordé par l'entremise du  
ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
pour la réalisation de sa mission et de ses activités.  
Il remercie également ses autres partenaires gouvernementaux  
qui ont soutenu certaines de ses activités  
dont le ministère de la Culture et des Communications,  
le ministère des Relations internationales, le ministère du Tourisme  
et le Secrétariat à l'action communautaire autonome.*

*Ce faisant, ils soutiennent le développement  
et l'accessibilité à un loisir de qualité,  
la disponibilité d'une main-d'œuvre compétente  
et appuient l'engagement de milliers de bénévoles  
qui œuvrent au sein des associations de loisir  
au bénéfice de la qualité de vie  
des Québécois et des Québécoises  
de toutes les régions.*



Montréal, le 20 septembre 2006

**Mesdames et Messieurs,  
Délégués des membres,**

Il me fait plaisir de déposer, dans le cadre de cette assemblée générale, le rapport annuel du Conseil québécois du loisir décrivant les principales activités de la corporation réalisées durant l'année 2005-2006. Vous y trouverez un reflet fidèle mais tout de même modeste du travail accompli par les personnes qui oeuvrent au sein de votre organisme de regroupement et de représentation, que ce soit à titre de bénévoles ou de membres du personnel. Comme ce fut le cas pour les rapports précédents réalisés depuis l'incorporation du Conseil en 1998, j'espère que vous serez à même d'y percevoir l'ampleur du travail exigée pour chacune des réalisations décrites, en général de façon très succincte.

Je profite de ce dépôt pour remercier, de façon plus particulière, mes collègues du conseil d'administration et notre personnel pour son dévouement et sa disponibilité, de même que nos partenaires pour leur collaboration. Merci également à nos membres et aux personnes qui répondent à nos appels et tout particulièrement à celles et ceux qui acceptent de consacrer du temps aux défis et projets collectifs.

En cette même occasion, je tiens à adresser nos sincères remerciements au Gouvernement du Québec ainsi qu'aux autorités et au personnel du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour la pérennité de leur soutien. Par divers gestes et actions dont la reconnaissance du Conseil à titre de regroupement d'action communautaire autonome en matière de loisir et par l'indispensable soutien financier à la mission du Conseil, vous assurez notre capacité à agir pour le mieux-être de l'ensemble de la population québécoise.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Le Président,

Michel Beauregard



Montréal, le 20 septembre 2006

**Mesdames,  
Messieurs,**

Ce 8<sup>e</sup> rapport annuel décrit de façon succincte les plus importantes activités réalisées par le Conseil québécois du loisir en 2005-2006. Une année marquée par la diversité des réalisations qui s'est terminée le 31 mars dernier.

J'adresse un remerciement bien spécial aux membres du conseil d'administration dont certains accompagnent le développement de la corporation depuis sa fondation. Leurs précieux conseils et leur appui sans cesse renouvelé sont essentiels à notre travail quotidien. Dans de multiples dossiers, ils agissent non seulement comme décideurs mais également comme mentors en nous fournissant une expertise fondée sur une somme remarquable d'expériences.

Je remercie également nos collègues des organismes qui consacrent du temps et des énergies aux enjeux et projets collectifs. Leurs connaissances et leur disponibilité constituent l'un des atouts majeurs du Conseil dont le rayonnement serait certainement moindre sans leurs contributions. C'est également le cas de nos partenaires dont l'apport est également indispensable à notre réussite collective.

J'ai aussi l'avantage d'être entouré de personnes qui assument quotidiennement la réalisation des activités du Conseil. Sans elles, un bilan d'activités aussi positif serait inimaginable. Il s'agit de personnes convaincues de l'importance du loisir dans la qualité de vie des Québécoises et Québécois, du rôle du Conseil comme confédération provinciale et de la contribution essentielle de la vie associative au développement des communautés. Merci également aux nombreux contractuels qui, dans le cadre de contributions aux durées variables, n'en apportent pas moins une expertise très appréciée.

Le Directeur général,

Daniel Caron

## TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous? -----	4
Message du président -----	6
Bilan 2005-2006 -----	8
Le conseil d'administration -----	14
Le personnel -----	14
Les membres -----	15
Les bénévoles et les collaborateurs -----	16
Les personnalités honorées -----	18
Loisir et tourisme social : des défis communs et des solutions à partager -----	18
21 <sup>e</sup> édition du Prix de journalisme en loisir -----	19
Charte internationale pour le loisir -----	20
Partenariats et collaborations 2005-2006	

## QUI SOMMES-NOUS?

### Une mission

Le Conseil québécois du loisir (CQL) contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il représente les organismes nationaux de loisir, regroupe et appuie la concertation des intervenants du loisir. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme mais également dans le cadre de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative.

### Un réseau

Les 50 organismes nationaux de loisir et leur réseau de membres individuels ou collectifs sont l'expression de l'engagement social en loisir de milliers de citoyens qui bénévolement, consacrent leur temps libre à une cause. L'accessibilité pour tous à des activités de qualité en loisir est le fil conducteur de cette vaste prise en charge de l'organisation du loisir par les citoyens. Des organismes nationaux, des unités régionales de loisir et de sport ainsi que des organismes locaux et régionaux sont également membres du Conseil.

Par ailleurs, le CQL convie l'ensemble des représentants des milieux associatif, régional, municipal, gouvernemental et de l'éducation, à participer à la réalisation d'événements majeurs pour le loisir tels que le Prix de journalisme en loisir, le Forum québécois du loisir et le Congrès mondial du loisir en 2008 ou encore, la coordination du Réseau québécois de ressources en formation.

### Des fondements

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que le loisir :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec;
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987;
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

### Une assise historique

Le Conseil québécois du loisir a adopté cette dénomination en 1995 et a été constitué en personne morale en 1998. Il a d'abord agi comme instance autonome au sein du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997, lui a assuré la reconnaissance et le soutien financier du gouvernement du Québec.

Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), de Commission des présidents (1988), de Conseil national du loisir associatif (1991) puis de Conseil québécois du loisir. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que la responsabilité volet loisir de la mission de cette corporation.

On retrouve par ailleurs les origines historiques de cette confédération dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme, le Regroupement Loisir Québec.

## Une reconnaissance gouvernementale

L'existence et la légitimité du Conseil québécois du loisir prennent racine chez ses membres qui déterminent de façon autonome sa mission et ses orientations lui permettant de développer et d'acquérir la reconnaissance des moyens nécessaires pour réaliser sa mission.

Le Conseil a obtenu une reconnaissance gouvernementale à diverses sources. La plus significative s'inscrit dans le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport adopté en 1997 qui confirme que « *...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il (le gouvernement québécois) lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impacts économiques dans le domaine du loisir.* »<sup>1</sup>

Reconnaissant la mission du Conseil notamment à l'égard de favoriser la contribution du loisir dans le développement culturel, économique et social du Québec, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport verse au Conseil un soutien financier annuel qui lui permet de réaliser ses activités à l'effet de concerter les organismes de loisir, de former les bénévoles et les intervenants, de promouvoir le bénévolat en loisir, d'assurer la représentation du loisir et de ses intervenants aux plans canadien et international et de faire de la recherche et du développement.



Un 5 à 7 a précédé l'assemblée générale annuelle du Conseil tenue le 5 octobre 2005 à l'Écomusée du fier monde de Montréal.

Le Conseil agit également à titre de regroupement (secteur loisir) au sein du Comité aviseur de l'action communautaire autonome, tel que spécifié dans la politique gouvernementale.

La reconnaissance gouvernementale du Conseil trouve aussi confirmation auprès de nombreux ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre de représentations ou de développement de différents types de collaborations sous forme de projets ou d'ententes de services permettant l'atteinte de leurs propres objectifs.

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales. Cadre d'intervention gouvernemental en matière de loisir et de sport - 1997.



Assemblée générale annuelle 2005  
Allocation du sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Claude Mailhot.



### RÉFLEXIONS TOUS AZIMUTS !

« La capacité à remplir intelligemment son temps libre est le produit ultime de la civilisation ».

Bertrand Russell (1872-1990)\*

Il arrive parfois que les propos entendus suscitent chez nous les réflexions et les interrogations les plus diverses. Depuis quelques temps, la concentration des énergies et des ressources autour des notions de sport et d'activités physiques, souvent associées avec la notion de **santé**, font partie de ce questionnement. Au fond, qu'est-ce que la santé? Selon l'organisation mondiale de la santé, certes une référence en la matière, elle se définit comme un **état de bien être total, physique, social et mental de la personne**. Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles ainsi que les capacités physiques et elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être. De plus, une étude récente touchant les aînées, étalée sur six ans et soulignée par plusieurs experts, a démontré un lien clair - dont une réduction de 32 % des risques de mortalité - entre les activités quotidiennes (laver la vaisselle, jardiner, visiter les amis et voisins, etc.) et la santé. On y réaffirme, ce qu'une abondante littérature soutient, le lien entre activité physique et longévité mais précise que c'est l'action de « se dépenser » qui agit sur la santé et non l'exercice physique au sens traditionnel du terme. Voilà qui rejoint bien la **notion de loisir, de vie active** que nous défendons avec ses composantes que sont le temps libre, les expériences vécues et les activités et qui nous permet d'affirmer que les loisirs de façon générale et non seulement le sport et l'activité physique (au sens sportif) contribuent significativement à la santé. À quand la **Journée nationale du loisir**, du sport et de l'activité physique qui enlèvera la désagréable impression que mon engagement bénévole n'a pas la même valeur?

Au moment de produire un nouveau rapport annuel, j'ai relu le texte de l'année dernière traitant de l'action gouvernementale en loisir pour constater que nous sommes toujours en attente du **Plan d'action gouvernemental en matière de loisir** malgré le fait que ce dernier fasse partie des priorités du présent gouvernement et mieux connues sous le nom de *Briller parmi les meilleurs*. On peut peut-être se consoler en constatant que ceux traitant de sport et de promotion de la sécurité des personnes n'ont pas été lancés mais on peut aussi s'alarmer en sachant que nous cheminons vers une période électorale et un Congrès mondial du loisir où nous aurons à présenter le leadership du Québec en cette matière. Il fût un temps où le Québec s'affichait comme leader international en matière de loisir en ayant adopté une politique gouvernementale incarnant dans ses responsabilités nationales l'exercice du droit au loisir pour tous les citoyens. Pourrons-nous encore le faire en 2008 auprès des hôtes internationaux, nationaux et québécois?

\* Mathématicien et philosophe britannique considéré comme fondateur de la logique moderne

Il faudra d'ailleurs un jour aller plus loin qu'un cadre administratif (Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, 1997) et renouveler la **politique québécoise du loisir** (Livre blanc sur le loisir, 1979). Pour l'heure, nous attendons toujours le plan d'action promis et souhaitons qu'il s'agisse bien d'un projet de développement des loisirs, qu'il permette plus de cohérence à l'action gouvernementale en cette matière pour l'avenir et justifie des investissements attendus depuis des décennies. En matière d'infrastructures, nous espérons que celles décrites comme récréatives incluent celles de loisir et que le soutien soit aussi accessible aux associations. Par ailleurs, il serait temps de penser à **investir dans l'« infrastructure humaine », celle qui anime et donne vie au béton!**

**Bénévolat** par-ci, **Bénévoles** par-là! Qui n'a pas entendu au cours des dernières années les propos qui fusent de toute part sur le sujet. Je sais de quoi je parle, j'en fais partie depuis des années! Le Gouvernement du Québec m'a même honoré pour cet engagement. Je suis donc l'un des 500 000 bénévoles en loisir qui contribuent à la qualité de vie, un des 70 % qui désirent poursuivre leur engagement, un de ceux qui contribue dans ce 80 millions d'heures données annuellement à la communauté. Je suis un « **Je** » pour reprendre les propos entendus lors d'une assemblée générale annuelle antérieure. Malheureusement, j'ai l'impression que ces deux expressions à la mode finissent par occulter le « **Nous** » que je traduirais par l'**Association**. L'état fédéral et l'ensemble des sociétés occidentales reconnaissent que le bon fonctionnement d'un « pays » repose sur **trois piliers** soient le secteur public (divers paliers de gouvernement), le secteur privé et la **société civile**, ce qui se traduit dans notre milieu par le **loisir public** (services municipaux), le **loisir privé** (les entreprises) et le **loisir associatif** - dont nous sommes collectivement la plus grande expression. Au Québec, la politique d'action communautaire cherche à implanter dans l'appareil étatique cette reconnaissance. En France, on a choisi de créer un ministère de la **vie associative**. Il faudrait peut-être qu'en loisir, on accorde plus d'attention à ce « Nous » dans lequel s'engage l'essentiel de la « force bénévole » et qui offre aux Québécoises et Québécois des services dont la valeur serait estimée à plus de trois milliards de dollars. Sans doute un plan d'intervention en ces matières est-il souhaitable, on nous l'annonce d'ailleurs depuis quelques années. Mais c'est vraisemblablement en se souciant également de la composante associative, de cette « **institution civile** », qu'il faut agir. Pour qu'un **maillon** soit utile, il faut que la **chaîne** existe!

En parlant de « Nous », plusieurs se rappelleront notre slogan **Le loisir d'agir ensemble** évoquant la liberté d'agir collectivement. Au moment de lire notre rapport annuel, nous aurons amorcé, du moins je l'espère, une nouvelle étape de notre évolution collective que nous pourrions peut-être définir en un nouveau slogan comme **Agir ensemble en loisir!** Il s'agit d'un appel à ce que le Conseil québécois du loisir soit plus ouvert à l'ensemble des intervenants dans le domaine : aux étudiants, aux travailleurs et aux bénévoles; aux organismes nationaux, régionaux et locaux, aux partenaires privés et publics. Il faut concevoir cette ouverture comme une opportunité. Pour le bon fonctionnement de la société, il faut reconnaître que la « **Société du loisir** » dans laquelle nous sommes, peut-être pas au sens du temps libre mais certainement au chapitre des activités, repose aussi sur les trois piliers identifiés précédemment; public, privé et associatif. Récemment, la vice-première ministre de Chine, madame Wu Yi, affirmait en parlant des défis relatifs au loisir que : « *Si nous voulons réellement que le loisir et le sport soient des activités saines, sécuritaires et épanouissantes, il faut adopter une approche basée sur des valeurs communes et partagées* ». Je souhaite que nous puissions, à titre du plus important réseau en matière de loisir, accroître notre champ d'action et assumer encore mieux notre rôle de porteur et de diffuseur de valeurs de façon à devenir le point de ralliement de tous ceux qui interviennent dans ce domaine.

Le Président,



Michel Beauregard



Fédération des familles souches du Québec

# *Bilan* 2005-2006

Conseil du loisir  
scientifique de l'Estrie



## 1. Représentation, partenariat et concertation

- Suivi des nombreux changements affectant la responsabilité du loisir au sein du gouvernement québécois et des crédits annuellement disponibles.
- Suivi du dossier du transfert d'organismes de loisir scientifique.
- Suivi du dossier du transfert de certains organismes de loisir culturel auprès des organismes, du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et des autres ministères concernés.
- Participation au Colloque annuel du loisir municipal (AQLM) à Rivière-du-Loup.
- Participation au congrès annuel de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) à Edmonton.
- Participation à des activités des membres.
- Intervention au colloque de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCCL).
- Intervention au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.
- Participation à l'assemblée générale annuelle du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et présence au conseil d'administration.
- Sollicitation des partis dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2005-2006 et diffusion d'un bulletin relativement aux engagements des partis.
- Diffusion d'une note informative aux membres sur le budget provincial 2005-2006.
- Négociation de la reconnaissance du CQL comme regroupement d'action communautaire autonome auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).
- Présentation d'un mémoire dans le cadre de la consultation gouvernementale sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.
- Suivi des engagements du MELS à l'égard des organismes de loisir de plein air, socio-éducatif et touristique.

- Suivi des engagements du MCC à l'égard des organismes de loisir culturel.
- suivi des engagements du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) à l'égard des organismes de loisir scientifique.
- Mise en place d'un comité de révision du membership et des règlements généraux.
- Participation aux travaux de la Table de concertation scolaire-municipale de l'AQLM.
- Participation à un comité AQLM, CQL et Sports-Québec visant à favoriser les échanges entre ces organismes.

## 2. Promotion et communication

- Diffusion d'informations sur support électronique ou papier aux membres et partenaires.
- Production et diffusion de 3 bulletins Organismes en action.
- Mise en ligne du nouveau site Web du Conseil.
- Réalisation de la 21<sup>e</sup> édition du Prix de journalisme en loisir. L'édition 2005 a accueilli la participation de 85 journalistes/128 documents.
- Réalisation d'un cocktail dans le cadre de l'assemblée générale annuelle.
- Diffusion de matériel promotionnel relatif au Congrès mondial du loisir 2006.
- Diffusion de matériel promotionnel concernant Édu-loisir dans les congrès en milieu scolaire.
- Mise à jour du site Web Édu-loisir.
- Participation aux lancements de programmes gouvernementaux :
  - Vas-y, fais-le pour toi!
  - Journée nationale du sport et de l'activité physique;
  - Plaisirs d'hiver 2006.
- Accueil de groupes d'étudiants de diverses institutions d'enseignement.

### 3. Renforcement des domaines d'intervention

*Culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif, touristique*

- Réalisation d'un document de présentation des secteurs plein air et tourisme.
- Poursuite du projet visant l'élaboration de guides de pratique et d'encadrement sécuritaire d'activités de plein air (normes, exigences et procédures).
- Production et diffusion de la première version du guide de sécurité en matière d'activités de plein air.
- Participation à l'enquête du coroner relativement à des accidents survenus en escalade.
- Participation aux travaux de la Direction de la promotion de la sécurité du MELS relativement à la réalisation d'un manifeste sur l'éthique en loisir et en sport.
- Réalisation de huit (8) rencontres de secteurs :
  - Culturel 1
  - Plein air 3
  - Scientifique 2
  - Socio-éducatif 1
  - Touristique 1
- Démarrage d'un projet visant la réalisation d'un portrait des enjeux relatifs à l'accessibilité et la pérennisation des sentiers et lieux de pratique en activité de plein air.
- Dépôt d'un mémoire sur le projet de parc Albanie-Témiscamie-Otish.
- Participation au congrès et intervention auprès de l'industrie du tourisme d'aventure et de l'écotourisme.
- Participation aux travaux visant la mise en place d'un système de formation en escalade sous l'égide de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade.
- Dépôt d'un mémoire sur le Plan de développement durable (MENFP).
- Participation à des manifestations telles que le Salon du Grand Air, le Festival de plein air de Boucherville et de Duchesnay.

- Production d'une grille d'analyse sur l'accessibilité et d'un outil d'animation.
- Poursuite des démarches visant la mise en place de la Carte loisir-vacances au Québec auprès de ministères dont le MELS et le ministère du Tourisme.
- Poursuite des échanges et réflexions avec l'Union nationale des organismes de tourisme et de plein air (UNAT). Missions en France et au Québec.

### 4. Consolidation des modes d'intervention en loisir

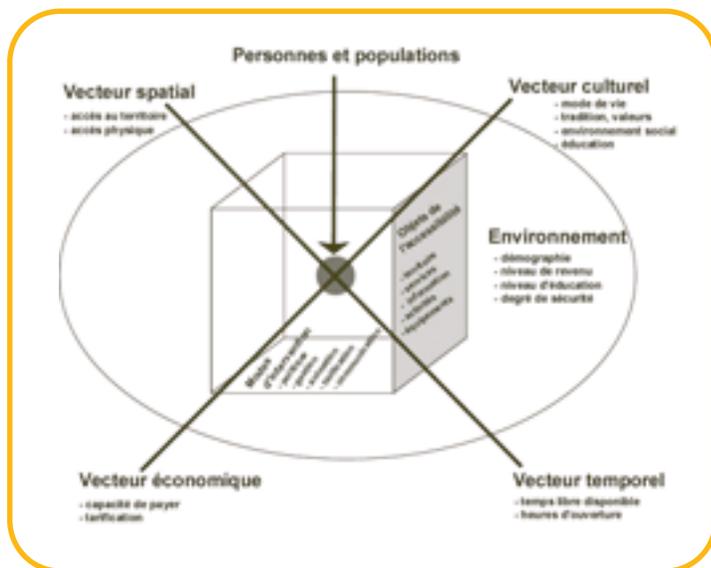
*Bénévolat et vie associative, action communautaire autonome, économie sociale*

- Diffusion d'information et promotion du bénévolat dans le cadre de la « Semaine du bénévolat » et de la « Journée internationale des bénévoles ».
- Promotion du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin et participation au comité de sélection - volet soutien et coordination de la sélection - volet action nationale et relève en loisir.
- Participation aux travaux et au conseil d'administration du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ).
- Dépôt de candidatures au Prix Hommage bénévolat-Québec.
- Interventions dans divers cadres afin de favoriser le développement de la vie associative.
- Participation au Comité aviseur de l'action communautaire autonome.
- Mise sur pied d'un comité et travaux préparatoires en vue du Congrès d'orientation du Comité aviseur de l'action communautaire autonome (octobre 2006).
- Participation au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale.
- Participation au comité communication du Chantier de l'économie sociale.
- Suivi des travaux visant la mise en place d'une fiducie destinée aux organismes d'économie sociale.

- Participation au projet de portrait de l'économie sociale et diffusion du bulletin du Chantier de l'économie sociale.
- Mise sur pied du comité économie sociale et travaux en préparation au Sommet de l'économie sociale et solidaire (novembre 2006).

## 5. Innovation, recherche et développement

- Réalisation de la 4<sup>e</sup> édition du Forum québécois du loisir (avril 2005).
- Réalisation, dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du Forum québécois du loisir, d'un projet de grille d'analyse de l'accessibilité dans le cadre de l'Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et du CAP Loisir et tourisme social.



La grille d'accessibilité en loisir telle que présentée par monsieur Louis Jolin, professeur au département d'Études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal, le 8 avril 2005 dans le cadre du Forum québécois du loisir.

- Participation aux travaux de l'ARUC-ÉS dans le cadre de son chantier en loisir et tourisme social.
- Participation à titre de partenaire aux travaux du Laboratoire en loisir et vie communautaire et de l'Observatoire du loisir.

- Fin des travaux sur le Portrait socio-économique du milieu associatif du loisir en collaboration avec le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC).
- Participation à une recherche sur l'analyse des décisions de la Commission municipale du Québec en matière d'exemption de la taxe foncière et de la taxe d'affaires.
- Production d'un cahier sur les ateliers tenus dans le cadre de la mission de l'UNAT au Québec en octobre 2005.

## 6. Formation

- Réalisation d'une réflexion sur le développement du Réseau québécois de ressources en formation (RQRF).
- Mise à jour et création de quatre sessions de formation de 3 heures :
  - Comment lire les états financiers d'un organisme;
  - Planification financière : outils pour la gestion du fonds de roulement;
  - Le milieu associatif (en cours d'élaboration);
  - Marketing et financement.
- Diffusion d'informations sur le site Internet du CQL entre autres celles concernant les outils didactiques.
- Accréditation de formateurs en régions.
- Réalisation de 41 sessions de formation sur demande ayant accueilli 450 participants dans 7 régions du Québec.
- Signatures de nouvelles conventions avec les unités régionales de loisir et de sport relatives à l'offre de service en région dans 2 régions :
  - Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-St-Laurent;
  - Loisir et Sport Lanaudière.
- Poursuite des travaux du Laboratoire en loisir et vie communautaire sur le contenu de la boîte à outils virtuelle pour les bénévoles.
- Remise de bourses en loisir au Cégep du Vieux Montréal.
- Participation à un comité du CSMO-ÉSAC sur la relève dans l'emploi en milieu communautaire.

## 7. Relations internationales

- Dépôt de la candidature du CQL pour l'accueil du congrès du Bureau international du tourisme social (BITS) en 2008.
- Présences aux conseils d'administration du BITS et BITS-Amériques.
- Signature d'une entente cadre avec l'UNAT, l'Association France-Québec et l'Association Québec-France portant sur des programmes de stages en France et au Québec.
- Support à la signature de protocoles spécifiques pour des membres du CQL.
- Réalisation d'une mission en France et accueil d'une mission au Québec portant sur :
  - Des stages à l'intention des jeunes;
  - Des échanges pour les administrateurs bénévoles;
  - Le départ en vacances des familles à faible revenu et des personnes âgées seniors;
  - Le positionnement des organismes de plein air par rapport à l'industrie touristique.
- Discussion préliminaire visant l'établissement d'ententes avec l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL).
- Accueil du comité exécutif de World Leisure à Québec et du nouveau secrétaire général, monsieur Christopher Edginton et visite du Centre des congrès de Québec.
- Participation aux démarches visant la réalisation d'une exposition sur le loisir au Musée de la civilisation de Québec en 2008.
- Participation aux travaux du comité local du programme et identification du thème principal et sous-thèmes du Congrès mondial du loisir 2008.
- Tenue de 3 rencontres du conseil d'administration, de 3 rencontres du comité exécutif et de la 1<sup>ère</sup> assemblée annuelle de la corporation Congrès mondial du loisir 2008 (CML 2008).
- Rencontre d'information de divers intervenants de la ville de Québec pour présenter le projet du Congrès mondial du loisir en 2008.
- Préparation de la présence québécoise au 9<sup>e</sup> Congrès mondial du loisir (Hangzhou, Chine) en octobre 2006.
- Participation au conseil d'administration de World Leisure.
- Ouverture d'un concours de recrutement d'une direction d'événement CML 2008.

### Signature d'une entente cadre avec l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, l'Association France-Québec et l'Association Québec-France portant sur des programmes de stages en France et au Québec.



Le président de l'Association Québec-France, monsieur Jean Racine, le président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, monsieur François Soulages et le président du Conseil québécois du loisir, monsieur Michel Beaugard.

## 8. Affaires corporatives

- Tenue de la 7<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (Écomusée du fier monde).
- Tenue de 3 réunions du conseil d'administration et de plusieurs rencontres sectorielles et de comités/groupes de travail.
- Réalisation du Rapport annuel et des États financiers 2004-2005.
- Mise en place d'un comité sur le membership de la corporation.
- Mise en place d'un comité sur le plan de communication à l'intention des membres de la corporation.
- Évaluation de l'état d'avancement de la Planification stratégique 2003-2008.
- Signature d'une convention d'objectifs et de résultats attendus avec le MELS.
- Accueil de nouveaux administrateurs (3).
- Accueil d'un nouveau membre associé.
- Engagement de madame Laetitia Chin-Yin-Lim, chargée de projet, plein air.
- Départ de madame Ani Pomerleau, contractuelle en multimédia.
- Suivi des dossiers relatifs aux assurances responsabilités des administrateurs et dirigeants et responsabilités civiles menés par le Regroupement Loisir Québec (RLQ).
- Suivi des travaux relatifs à la relocalisation des sièges sociaux des organismes nationaux de loisir et de sport.
- Participation au tournoi de golf annuel du RLQ.

## FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR 8 AVRIL 2005



Ce sont 11 ateliers qui ont été présentés dans le cadre du Forum québécois du loisir. Une trentaine de présentateurs et personnes-ressources ainsi que trois conférenciers ont contribué au succès de l'événement qui a rassemblé plus de 500 participants.

Ci-contre, monsieur Marius Fournier du Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (SAJO), présentateur dans le cadre de l'atelier Loisir et jeunes.

Ci-bas : monsieur François Chalifoux du camp Aux berges du Lac Castor et monsieur Robert Rodrigue du Mouvement québécois des camps familiaux, présentateurs lors de l'atelier Loisir et Familles. Cet atelier, animé par madame Yolande Dallaire du Cégep du Vieux Montréal, était également disponible, en direct, à Chicoutimi, Rimouski et Val d'Or.



Monsieur Gerald S. Fain, représentant de l'organisme World Leisure, a fait une communication en après-midi.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

### CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

#### PRÉSIDENTE

Monsieur Michel Beauregard

#### VICE-PRÉSIDENTE / CULTUREL TRÉSORIER

Monsieur Claude St-Amand

#### VICE-PRÉSIDENTE / PLEIN AIR

Monsieur Daniel Pouplot

#### VICE-PRÉSIDENTE / SCIENTIFIQUE

Madame Andrée Gignac

#### VICE-PRÉSIDENTE / SOCIO-ÉDUCATIF

#### VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE

Monsieur André Roussel

#### VICE-PRÉSIDENTE / TOURISME

Monsieur Pierre-Paul Leduc

#### SECRÉTAIRE

Monsieur Yves Beauregard, *milieu universitaire*

#### ADMINISTRATEURS

Monsieur Robert Bergeron, *loisir scientifique*

Monsieur Ted Cox, *Association québécoise du loisir municipal*

Madame Yolande Dallaire, *milieu collégial*

Madame Ginette Forest / Monsieur Alain Billette, *loisir culturel*

Monsieur Pierre Daniel Gagnon, *loisir socio-éducatif*

Monsieur Claude Marchessault, *Unité régionale de loisir et de sport*

Monsieur Richard Grondin, *loisir touristique*

Madame Lucille Porlier / Monsieur François Grenier,

*Unité régionale de loisir et de sport*

Monsieur Jacques Schroeder / Monsieur Michel Trudel,

*loisir de plein air*

## LE PERSONNEL 2005-2006

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

#### COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT

Madame Sonia Vaillancourt

#### SECRÉTAIRE

Madame Lucie Cholette

#### CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION

Madame Joëlle Boulet

#### TECHNICIENNE EN MULTIMÉDIA

Madame Ani Pomerleau

#### CONTRACTUELS

##### (Formation)

Madame Liette Courchesne

Madame Sylvie Gascon

Monsieur Marc Legros

Madame Élyse Létourneau

##### (Forum québécois du loisir)

Monsieur Medhi Driss

Madame Luce Proulx

##### (Plein air)

Madame Laetitia Chin-Yin-Lim

Monsieur Daniel Gauvreau

## LES MEMBRES 2005-2006

### MEMBRES NATIONAUX

- Alliance des chorales du Québec
- Association des camps du Québec
- Association des cinémas parallèles du Québec
- Association des jeunes ruraux du Québec
- Association des Scouts du Canada
- Association québécoise des groupes d'ornithologues
- Association québécoise des loisirs folkloriques
- Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées
- Association québécoise pour le tourisme équestre et l'équitation de loisir (Québec à cheval)
- Cercles des Jeunes Naturalistes
- Conseil de développement du loisir scientifique
- Créations Etc.
- Environnement Jeunesse
- FADOQ – Mouvement des aînés du Québec
- Fédération des agricotours du Québec
- Fédération des associations musicales du Québec
- Fédération des astronomes amateurs du Québec
- Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Fédération des familles-souches québécoises
- Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
- Fédération québécoise de camping et de caravanning
- Fédération québécoise de la marche
- Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
- Fédération québécoise de philatélie
- Fédération québécoise des activités subaquatiques
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
- Fédération québécoise des échecs
- Fédération québécoise des jeux récréatifs
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération québécoise du canot et du kayak
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise du loisir littéraire
- Fédération québécoise du théâtre amateur
- Festivals et Événements Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
- Kéroul (Tourisme et culture pour personnes à capacité physique restreinte)

- Les Clubs 4-H du Québec
- Mouvement québécois des camps familiaux
- Oxy-Jeunes
- Radio amateur du Québec
- Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec
- Société québécoise de spéléologie
- Tourisme Jeunesse
- Vélo Québec
- Vieux Limoilou en fête

### MEMBRES PARTENAIRES

- Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue
- Loisir et Sport Montérégie
- Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Sport et loisir de l'Île de Montréal
- Unité régionale de loisir et de sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
- Unité régionale de loisir et de sport de la région Chaudière-Appalaches
- Unité régionale de loisir et de sport de Laval
- Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais
- Unité régionale de loisir et de sport de Québec
- Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent
- Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec
- Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### MEMBRES ASSOCIÉS

- Association des techniciens et techniciennes en loisir du Cégep du Vieux Montréal
- Chantiers jeunesse
- CinéRobothèque
- Corporation Secondaire en spectacle
- Fédération des loisirs-danse du Québec
- Science pour tous

### MEMBRES HONORAIRES

- Monsieur Claude Charron
- Monsieur Joffre Dumazedier
- Monsieur Claude Ryan

## LES BÉNÉVOLES ET LES COLLABORATEURS 2005-2006

### COMITÉ AVISEUR DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

- Monsieur Normand Robert, délégué substitut

### BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL (BITS)

- Monsieur Claude Coudé, administrateur



### BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL - SECTION DES AMÉRIQUES

- Monsieur Daniel Pouplot, administrateur

### CARTE LOISIR-VACANCES DU QUÉBEC (COMITÉ)

- Monsieur Louis Jolin, *Bureau international du tourisme social (BITS - Amériques)*
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, vice-président - tourisme, *Conseil québécois du loisir*

### CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR 2008 (CONSEIL D'ADMINISTRATION)

- Monsieur Michel Beauregard, *Conseil québécois du loisir*
- Monsieur Daniel Caron, *Conseil québécois du loisir*
- Monsieur Ted Cox, *Association québécoise du loisir municipal*
- Madame Françoise Duranleau, *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
- Madame Nathalie Gagnon, *Unité régionale de loisir et de sport de Québec*
- Monsieur Louis Jean, *Association des camps du Québec*
- Monsieur André-François Lafond, *Sports-Québec*
- Monsieur Paul-André Lavigne / Monsieur Guy Bélanger, *Ville de Québec*
- Monsieur Pierre-Paul Leduc, *Conseil québécois du loisir*
- Monsieur Pierre Morin, *Association canadienne des parcs et loisirs*
- Monsieur André Thibault, *Laboratoire en loisir et vie communautaire, Université du Québec à Trois-Rivières*



### CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR 2008 (COMITÉ LOCAL DU PROGRAMME)

- Monsieur Yves Beauregard, *Conseil québécois du loisir*
- Monsieur Mario Chamberland, *Loisir et sport Montérégie*
- Monsieur Louis Jolin, *Université du Québec à Montréal*
- Monsieur Patrick Lafleur, *Association québécoise du loisir municipal*
- Madame Marie-Claude Lapointe, *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
- Monsieur Pierre Morin, *Association canadienne des parcs et loisirs*
- Monsieur Gilles Pronovost, *Université du Québec à Trois-Rivières*
- Monsieur André Thibault, *Université du Québec à Trois-Rivières*



### FORUM QUÉBÉCOIS DU LOISIR (COMITÉ D'ORIENTATION)

- Monsieur Michel Beauregard, *Conseil québécois du loisir*
- Monsieur Jean-Luc Bessette, *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
- Madame Lynda Binhas, *Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire*
- Monsieur Mario Chamberland, *Loisir et Sport Montérégie*
- Monsieur Dany Gilbert, *ministère de la Culture et des Communications*
- Monsieur Louis Jean, *Association des camps du Québec*
- Monsieur Jocelyn Morier, *Cégep du Vieux Montréal*
- Monsieur Pierre Morin, *consultant*
- Monsieur Michel Nolin, *Université du Québec à Trois-Rivières*

**PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR  
(JURY DE LA 21<sup>e</sup> ÉDITION)**

- Monsieur Robert Langdeau, directeur de l'information, *CFCM TV Télé-4 Québec*
- Monsieur Martin Archambault, ancien lauréat du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, conseiller aux communications, Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Saint-Hyacinthe
- Madame Sophie-Andrée Blondin, *Première chaîne de Radio-Canada*
- Madame Guylaine Lebel, chef de la rédaction, *Chambly Matin*
- Monsieur Grégoire Marcil, professeur retraité, Techniques d'intervention en loisir, *Cégep du Vieux Montréal*



**RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (RABQ)**

- Madame Claudette Bolduc, administratrice



**RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES EN FORMATION  
(COMITÉ D'ORIENTATION)**

- Monsieur Patrick Lafleur, *Association québécoise du loisir municipal*
- Monsieur Jean-Luc Bessette, *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
- Madame Lynda Binhas, *Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire*
- Madame Suzanne Dubuc, *Ville de Montréal*
- Madame Louise-Marie Houde, *Sports-Québec*
- Monsieur Patrick Lafleur, *Association québécoise du loisir municipal*
- Madame Marie-Claude Lapointe, *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*
- Monsieur Jocelyn Morier, *Cégep du Vieux Montréal*
- Madame Jocelyne Nadeau, *Fédération québécoise des centres communautaires de loisir*
- Monsieur André Thibault, *Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)*

**Nous tenons à remercier les étudiants ayant participé au projet de recherche de l'ALLIANCE RECHERCHE UNIVERSITÉS-COMMUNAUTÉS - CAP LOISIR ET TOURISME SOCIAL**

- Madame Marie-Soleil Bergeron, *Université du Québec à Trois-Rivières*
- Monsieur Pierrick Choinière-Lapointe, *Université du Québec à Montréal*
- Madame Assoumta Djimrangaye, *Université du Québec à Montréal*
- Madame Monica Jekovaska, *Université du Québec à Trois-Rivières*
- Madame Mylène Légaré, *Université du Québec à Montréal*
- Monsieur Jocelyn Morier, *Université du Québec à Montréal*
- Haja Ramamatra, *Université du Québec à Montréal*

## LES PERSONNALITÉS HONORÉES 2005-2006

### PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD-MORIN (ÉDITION 2005)

**Monsieur Marc Beaudoin**  
**Fédération des sociétés d'histoire du Québec**  
Action nationale en loisir



**Madame Christine Boyer**  
**Les Clubs 4-H du Québec**  
Relève en loisir



## LOISIR ET TOURISME SOCIAL : DES DÉFIS COMMUNS ET DES SOLUTIONS À PARTAGER

Les 5, 6 et 7 octobre 2005, des ateliers ont été organisés par le Conseil, dans le but de favoriser le partage des défis et des solutions à propos du loisir et du tourisme social, entre une délégation française et les intervenants québécois. Plusieurs membres et partenaires du CQL ont contribué au succès de ces journées d'échanges.



Ci-contre, quelques-uns des panellistes qui ont participé aux ateliers : monsieur Daniel Pouplot de la Fédération québécoise de la marche, monsieur Jean-Marc Mignon de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein-air, monsieur Daniel Gauvreau, consultant, madame Marie-France Turcotte et monsieur Louis Jolin de l'Université du Québec à Montréal ainsi que madame Marie-Andrée Delisle, consultante.

La délégation française a profité de son séjour pour rencontrer des intervenants de Montréal et de Québec. Nous les retrouvons ici en pleine traversée Québec-Lévis. Il s'agit de madame Marie-Christine Foin de Vacances et familles, madame Bernadette Henaff de l'Union nationale des associations de plein air, monsieur Jean-Claude Nérissou de Vacancier, monsieur Hugues Manouvrier de l'Union RelaiSoleil, monsieur Guillaume Rodelet de l'Union française des centres de vacances et de loisirs, monsieur Jean-Marc Mignon de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air et monsieur Éric Vaillant de L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.



## PRIX DE JOURNALISME EN LOISIR 21<sup>e</sup> ÉDITION

### CATÉGORIE RADIO

Madame Émilie Dubreuil, *Radio-Canada*, premier prix  
Madame Catherine Pépin, *Radio-Canada*, deuxième prix  
Monsieur Akli Aït Abdallah, *Radio-Canada*, troisième prix

### CATÉGORIE TÉLÉVISION

Mesdames Pasquale Turbide et Lucie Payeur, *Radio-Canada*, premier prix  
Mesdames Sylvie Painchaud et Marièle Choquette, *Radio-Canada*, deuxième prix  
Monsieur Marc Durand, *Radio-Canada*, troisième prix

### CATÉGORIE TÉLÉVISION (COURT REPORTAGE)

Monsieur Yvan Martineau, *TQS*

### CATÉGORIE HEBDOS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Madame Nathalie Gilbert, *La Seigneurie*, premier et troisième prix  
Monsieur Sylvain Daignault, *L'information régionale*, deuxième prix

### CATÉGORIE QUOTIDIENS

Madame Sylvie St-Jacques, *La Presse*, premier prix  
Madame Sophie Allard, *La Presse*, deuxième et troisième prix

### CATÉGORIE PÉRIODIQUES

Monsieur Daniel Chrétien, *L'actualité*, premier prix  
Madame Micheline Lachance, *L'actualité*, deuxième prix  
Madame Claudine Hébert, *Affaires Plus*, troisième prix

### MENTION SPÉCIALE DU JURY

Madame Valérie Maynard, *La Revue de Terrebonne*



Les lauréates de la catégorie télévision, mesdames Pasquale Turbide et Lucie Payeur de l'émission Enjeux, diffusée sur les ondes de Radio-Canada.



Les lauréats 2005 : 1<sup>er</sup> rangée : Sylvie St-Jacques, catégorie Quotidiens, Pasquale Turbide, catégorie Télévision, Valérie Maynard, Mention spéciale du jury, Monique Dépatie, coordonnatrice, relations communautaires chez Molson. 2<sup>e</sup> rangée : Yvan Martineau, bourse court reportage, Émilie Dubreuil, catégorie Radio, Nathalie Gilbert, catégorie Hebdomadaires locaux et régionaux, Lucie Payeur, catégorie Télévision, Daniel Chrétien, catégorie Périodiques et Michel Beauregard, président du Conseil québécois du loisir.

## CHARTRE INTERNATIONALE POUR LE LOISIR

### INTRODUCTION

Le Conseil québécois du loisir, à l'instar de World Leisure, croit que toutes sociétés et cultures doivent reconnaître de façon accrue le droit des individus d'avoir des périodes de temps pendant lesquelles ils peuvent librement choisir leurs activités et expériences, spécialement celles conduisant au développement personnel, à l'amélioration de la qualité de vie et à la concrétisation des valeurs communautaires. Les libertés des personnes et de choix sont les éléments centraux du loisir - elles doivent être librement exercées par tous. Le Conseil québécois du loisir a adopté la Charte internationale pour le loisir le 24 février 2003.

### Articles

1. Toute personne a un droit humain élémentaire à des activités de loisir qui sont en harmonie avec les normes et les valeurs sociales de sa société. Tous les gouvernements sont obligés de reconnaître et de protéger ce droit de leurs citoyens.
2. Les investissements en loisir sont aussi importants que ceux pour l'éducation et la santé. Les gouvernements doivent fournir à leurs citoyens une variété d'opportunités récréatives accessibles et de grandes qualités.
3. L'individu est la plus importante ressource en loisir et en récréation. En conséquence, les gouvernements doivent fournir les moyens pour acquérir les habiletés et les compréhensions nécessaires pour maximiser leurs expériences de loisir.
4. Les individus peuvent utiliser les opportunités offertes par le loisir pour le développement personnel, pour le développement de relations sociales, pour accroître leur intégration sociale, développer leurs communautés et leurs identités culturelles aussi bien que pour développer la compréhension et la coopération internationale.
5. Les gouvernements doivent s'assurer pour l'avenir de la disponibilité d'expériences de loisir enrichissantes en maintenant la qualité de l'environnement physique, social et culturel.

6. Les personnes effectuant la promotion du loisir doivent être entraînées à aider les individus dans l'acquisition d'habiletés, dans la découverte et le développement de leurs talents et dans l'élargissement de leur connaissance des opportunités récréatives.

7. Les citoyens doivent avoir accès à toutes les formes d'information sur le loisir, les utiliser pour rehausser leur compréhension et leur influence sur les politiques locales et nationales.

8. Les institutions éducatives doivent consacrer tous les efforts à enseigner la nature et l'importance du loisir et comment intégrer cette connaissance dans leur style de vie personnelle.

Approuvée par le conseil d'administration de World Leisure; janvier 2000. La version originale fut adoptée par l'*International Recreation Association* en 1970, et subséquemment révisée par son successeur, World Leisure and Recreation Association.



## PARTENARIATS ET COLLABORATIONS 2005-2006

Le Conseil québécois du loisir entretient des liens privilégiés avec l'instance gouvernementale responsable du loisir au Québec soit le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**. Il maintient également une relation suivie avec le **ministère de la Culture et des Communications**, responsable du secteur du loisir culturel.

Le Conseil est en relation avec plusieurs autres instances gouvernementales dans le cadre de projets et d'ententes spécifiques dont : le **ministère des Relations internationales**, le **ministère du Tourisme** et le **Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA)**.

Le Conseil est membres de plusieurs organisations et a conclu avec des partenaires associatifs, institutionnels ou privés des ententes formelles ou convenu des collaborations à divers titres. Citons :

- Alliance Recherche Universités-Communautés en économie sociale (ARUC-ES)\*;
- Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL);
- Association France-Québec
- Association Québec-France
- Association québécoise du loisir municipal (AQLM);
- Bureau international du tourisme social (BITS) / section des Amériques\*;
- Chantier de l'économie sociale\*;
- Collèges de Dawson, de Rivière-du-Loup, de Saint-Laurent et du Vieux Montréal;
- Comité aviseur de l'action communautaire autonome\*;
- Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC);

- Fédération des auberges de jeunesse (FUAJ) - France ;
- Laboratoire en loisir et vie communautaire (UQTR)\*;
- Observatoire québécois du loisir (UQTR)\*;
- Regroupement Loisir Québec (RLQ);
- Réseau d'action bénévole du Québec (RABQ)\*;
- Union française des centres de vacances (UFCV);
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) – France;
- Unités régionales de loisir et de sport (URLS);
- Université du Québec à Montréal / Département d'Études urbaines et touristiques;
- Université du Québec à Trois-Rivières / Département des Sciences du loisir et de la Communication sociale;
- Ville de Montréal;
- World Leisure (Association internationale).

Commanditaire du Prix de journalisme en loisir :



\* Des personnes déléguées par le Conseil participent aux comités de direction ou conseil d'administration de ces organismes.



LOISIR

Liberté de choix  
Plaisir  
Créativité

D'AGIR

Proactivité  
Responsabilité  
Loisir productif

ENSEMBLE

Solidarité  
Engagement collectif  
Concertation  
Partenariat  
Réseau

Conseil québécois du loisir

4545, av. Pierre-De Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2  
Téléphone : 514-252-3132  
Télécopieur : (514) 252.30.24

Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)  
Site Internet : [www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)